



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : ACTIONS DE SENSIBILISATION A  
L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR ET AU  
MASSAGE CARDIAQUE LE SAMEDI 19  
NOVEMBRE 2022**

**DÉCISION N° DM-22-235  
EN DATE DU 17 JUIN 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé

**CONSIDÉRANT** que l'association de Cardiologie d'Île-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé 167 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation d'une demi-journée de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur et au massage cardiaque, le samedi 19 novembre 2022 pour une dépense totale de 650 € net de taxes (six cent cinquante euros) ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention avec l'association de Cardiologie d'Île-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé 167 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, qui s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation de deux ateliers de sensibilisation aux gestes qui sauvent le 19 novembre 2022, de 9h00 à 12h30, salle Robert-Louis, pour une dépense totale de 650 € net de taxes (six cent cinquante euros).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la  
santé,

**Signé**

**Josy TOP**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220617-lmc1H9840H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 17/06/2022  
Date de Publication : 17/06/2022